

## Développer l'EPS dans les lycées : un investissement nécessaire

### *Quel bilan ?*

En EPS comme ailleurs, nous sommes toujours orphelins d'un vrai bilan, partagé avec l'ensemble des enseignants d'EPS et les acteurs de la communauté éducative, avant d'entamer des réformes ou même de simples modifications. Mais la politique n'a plus cette préoccupation, et on ainsi atteint les limites de la démocratie.

Cependant on peut, grâce au tissu militant et à la représentativité du SNEP, avoir quelques repères qu'il faut garder à l'esprit.

Tout d'abord une des caractéristiques de l'EPS en lycée c'est la grande hétérogénéité des conditions d'exercice qui impacte fortement la qualité de l'enseignement : les installations sportives, les rapports avec l'équipe de direction, la taille de l'établissement, la présence ou pas d'options, la stabilité des équipes... tout ça joue énormément. Lorsque l'horaire effectif d'enseignement est par exemple, d'une heure en moyenne, on n'a pas la même chose que lorsqu'on peut avoir 1h45 de cours (rappelons à ce propos qu'aucun élève n'a réellement 2h de cours effectif).

Ensuite l'évolution de la prise en compte de l'EPS au Bac, depuis les années 80 jusqu'en 2004, a stabilisé la place de la discipline. Les collègues, sur le principe, sont plutôt satisfaits, même s'il y a beaucoup à dire sur le contenu.

Les programmes ne sont quasiment pas utilisés pour ce à quoi ils sont destinés en principe : un repère pour établir un référentiel de formation. C'est le Bac, c'est-à-dire le référentiel d'évaluation qui organise véritablement le travail des équipes. Sauf pour la programmation des APSA où les lycées sont soumis à une double contrainte, celle de l'obligation de CP5 (2 cycles) et de la classification réduite et contestable des CP, qui se cumule avec celle du Bac (3 épreuves dans 3 CP). On ne se trompera pas en disant que ça a corseté toutes les programmations, sauf dans les très grands lycées, avec beaucoup d'installations. Tout cela reposant sur deux approches totalement idéologiques de l'EPS, et éminemment discutables : la politique de la CP5, et derrière celle des classifications (les CP devenues champs d'apprentissage dans les nouveaux programmes du collège) et le nombre d'épreuves au Bac.

Or tous ces sujets ne sont plus discutés, ils sont devenus des dogmes au sens religieux du terme. Nous pensons que la discipline, et donc les élèves, méritent mieux.

Sur le fond de l'EPS, on est arrivé à une situation un peu étale, avec peu de mouvements. La conception de l'EPS portée par une partie de l'institution a anesthésié la réflexion et les initiatives. Le dénigrement de nos contenus spécifiques liés aux APSA nous a fait perdre de vue un certain nombre de choses essentielles :

- l'augmentation du temps effectif de pratique par élève est une question essentielle. Une forme d'intellectualisation de la discipline, la multiplication des dispositifs pour développer les fameuses compétences méthodologiques et sociales a contribué à « sédentariser » les élèves en EPS. La prise en compte du projet, systématisé comme élément fondamental de la notation a produit aussi des effets pervers : un renforcement des inégalités entre les différents milieux sociaux.

- la question de « l'effort » ressenti, éprouvé, est devenue pour beaucoup d'élèves un problème. A l'âge où les écarts se creusent entre les élèves sportifs et non sportifs, le développement d'une culture de l'effort physique « en acte » se pose. Qu'on ne se trompe pas : l'effort n'est pas que foncier, musculaire, il est aussi celui de devoir se transformer techniquement, essayer, répéter, stabiliser... pour atteindre ce fameux sentiment de compétence qui est source de plaisir... De ce point de vue certains travers de la « CP5 » ont produit des effets catastrophiques : quand on voit des élèves tourner en marchant et avoir 15 au bac, ça institutionnalise la recherche du moindre effort. C'est logique : pour l'élève le rapport effort/note est juste parfait !

- L'accent mis sur l'individualisation à l'école a aussi détourné du collectif. Aujourd'hui les jeunes, spontanément, ont perdu cette socialisation spécifique, sportive et artistique, qui fait de l'apprendre ensemble une expérience fondamentale au développement des uns-es et des autres. Là encore la CP5 (nous parlons bien de la CP5 et non des activités censées faire partie de ce groupe), venant s'imposer contre le sport, a institutionnalisé cette dynamique. Il y a une réflexion à mener dans ce domaine et mettre à plat ce qui se fait réellement.

- Enfin, il faudrait pouvoir créer dans les établissements des événements culturels sportifs ou artistiques pour faire vivre à tous et toutes une « tranche vie sportive ou artistique » authentique. Malheureusement, la dernière réforme des lycées (et probablement la prochaine ?) a mis des contraintes qui font qu'il n'y a plus dans la semaine de « temps libre ». Le mercredi après midi a été pratiquement réquisitionné. L'AS serait le lieu privilégié pour créer une culture sportive ou artistique d'établissement. Il faut pour cela une impulsion institutionnelle forte car aujourd'hui, malgré parfois tout le volontarisme des enseignants, les conditions réelles du fonctionnement d'un lycée (par exemple l'isolement géographique des lycées ruraux...) ne laissent plus de place pour ce genre de chose. La « vie scolaire » dans un établissement est un mythe la plupart du temps : il n'y a plus de place pour rien. Donc il faut revoir tout ça. La problématique du sport scolaire en lycée devrait être une préoccupation centrale de l'UNSS.

### ***Quelles exigences ?***

Depuis longtemps le SNEP défend, pour les lycées, trois objectifs simultanément. Augmenter les horaires obligatoires pour tous et toutes, permettre aux jeunes de se construire une voie de réussite scolaire dans le champ des APSA, une évaluation « pratique » aux examens.

### **L'EPS et l'obligation scolaire**

Une formation complète des jeunes scolarisés ne peut se satisfaire d'une forme de dualisme encore en vigueur, en prônant certaines disciplines « intellectuelles » et ignorant, minimisant, les dimensions corporelles de l'activité humaine. L'Éducation Physique et Sportive joue, ici, un rôle fondamental. D'abord parce que l'obligation scolaire fait qu'elle s'adresse à l'ensemble des élèves, ensuite parce qu'elle permet l'accès à tout un pan du patrimoine culturel (les sports, les activités physiques artistiques) en outillant les jeunes par l'apprentissage de techniques corporelles et en leur permettant une socialisation, la rencontre de l'autre, originale. L'activité physique sportive et artistique engage la personne dans sa totalité et dans tous les registres de l'activité humaine : c'est une activité complexe.

Si l'obligation scolaire est un moyen nécessaire pour permettre à chacun de s'approprier les principaux éléments de ces champs de la culture, il prend en compte les conditions d'exercice qui pèsent sur l'enseignement. Un décrochage de plus en plus important avec les pratiques physiques est constaté au fur et à mesure de la scolarité des élèves avec une

accélération marquée dès l'entrée en lycée notamment pour les filles. Les conditions d'enseignement, les temps de pratique, les offres de formation mais aussi les modalités d'évaluation en terminale sont à interroger pour redonner du sens à un enseignement qui, faute de réflexions théoriques et pratiques aujourd'hui, peuvent s'enfermer dans des procédures qui provoquent des ruptures et font perdre un aspect essentiel des ressorts de la motivation : le plaisir de pratiquer, d'apprendre, de s'entraîner, de progresser.

Des rapports et études sont rendus quasi quotidiennement pour promouvoir l'activité physique et sportive face à des problématiques de santé publique : sédentarisation accrue, obésité, baisse des capacités physiques des jeunes... Mais ce ne sont pas les seules. L'omniprésence des phénomènes sportifs et artistiques dans nos vies impose une appropriation critique de ces champs de culture que seule l'école peut aujourd'hui proposer à tous et toutes, sans discrimination. Enfin la socialisation de l'apprentissage sportif, et d'une autre façon encore l'apprentissage artistique, doit permettre de vivre des expériences où partage, entraide et respect sont au cœur de la démarche.

Comment proposer des contenus de qualité, exigeants et engageants dans des effectifs de plus de 36 élèves par groupe ? Comment poursuivre ces objectifs avec des installations sportives qui, trop souvent, nuisent à la qualité des apprentissages et aux temps de pratique ? Comment donner sens à des choix d'activités lorsque ces derniers sont contraints par des « CP » ou des « champs d'apprentissage » qui enferment les APSA dans des catégories sans fondement, réduisant ainsi leur richesse émotionnelle et didactique ?

Pour le SNEP-FSU, l'apprentissage « pratique » est une priorité. Il n'est pas raisonnable de se baser uniquement sur de grandes compétences, de grands principes, des généralités, des attitudes à développer (souvent inévaluables et inatteignables) sans chercher d'abord à doter chaque élève d'un bagage solide dans et par les activités physiques étudiées, pour donner le goût de la pratique, l'envie de progresser encore, et de prolonger le plaisir éprouvé dans des associations en dehors de l'école.

Cette visée, on le voit, n'est pas compatible avec ce que certains proposent aujourd'hui, comme par exemple rendre l'EPS optionnelle en terminale !

Plusieurs pistes doivent être concomitamment étudiées : il s'agit d'abord d'offrir deux séquences hebdomadaires aux jeunes pour créer les conditions d'une régularité essentielle aux apprentissages et acquisitions. Les deux heures hebdomadaires actuelles ne permettent que de « picorer » surtout lorsque les installations sont éloignées du lycée et obligent à des temps de transport qui réduisent d'autant les temps de travail. Passer à 3h puis 4h est une visée raisonnable. Il s'agit ensuite d'augmenter la longueur des cycles en diminuant le nombre d'activités enseignées (et évaluées !) pour de réels approfondissements à même de permettre la construction d'un niveau d'expertise plus élevé qu'actuellement. Enfin, parce qu'il s'agit du prolongement de l'EPS, comme nous l'avons dit au début de l'article, il est nécessaire de réfléchir spécifiquement au sport scolaire en lycée. De plus en plus de cours se déroulent le mercredi après-midi et rendent difficile le développement du sport scolaire. Mais, en dehors de cet état de fait, trop peu d'élèves s'y investissent. L'offre de pratique doit être étudiée, les rencontres festives, promotionnelles permettant de s'investir dans des projets particuliers, les sorties méritent d'être réfléchies avec les élèves pour tenter de renouer avec une pratique en baisse.

### **Une voie de réussite reconnue**

Le SNEP-FSU a toujours considéré que l'EPS pouvait constituer une voie originale de réussite scolaire.



Le lycée est le temps de l'approfondissement et d'une forme de spécialisation, qui, sans préjuger de l'avenir et du parcours de chacun, doit offrir plus, en fonction de ses goûts et désirs. Dans ce cadre, proposer des voies d'approfondissement fait partie des perspectives, en complément de l'enseignement obligatoire.

Actuellement, les différentes options jouent un peu ce rôle. Mais elles ne permettent qu'à un nombre trop réduit d'élèves d'y accéder, et elles sont insuffisamment valorisées dans l'obtention du diplôme de fin d'étude

Ne nous leurrions pas, contrairement à ce qui est affirmé par le gouvernement, la question de la réduction des coûts est le pilote principal, comme d'ailleurs toutes les réformes scolaires de ces dernières années. La précédente réforme du lycée en est l'exemple parfait : au bout du compte, c'est la diminution du nombre d'heures global de cours, donc d'enseignants pour les encadrer, qui est visée. La solution est pour le gouvernement « le lycée modulaire ».

Le SNEP n'est pas pour un lycée à la carte (ou « modulaire » qui est devenu le mot à la mode), d'inspiration anglo-saxonne, qui favorise les meilleurs élèves, la concurrence entre établissements, et in fine le développement du privé.

Les propositions de la commission Mathiot ne correspondent pas à notre vision du lycée.

La proposition de l'EPS dans le tronc commun est logique, mais l'approfondissement proposé par le biais d'une « mineure » ne permettra pas d'absorber tous les jeunes investis aujourd'hui dans les options et en tout état de cause, c'est une baisse du volume horaire qui est programmé puisque les actuelles options en secondes/première/terminale se verraient réduite à l'année de première (économie : deux années d'enseignement des actuelles options). Ce n'est bien entendu pas ce que nous défendrons auprès de JM Blanquer lors des auditions dans les 15 prochains jours.

Le développement d'une voie d'approfondissement autour des APSA restera pour la profession une revendication. Car quelle que soit la formule, il restera une voie de réussite autour des sciences, autour les lettres, des langues, etc... Pourquoi continuer à la refuser pour notre champ ? Par déconsidération ? Le tout alors même que les STAPS se plaignent que trop de jeunes n'ont pas les pré-requis pour entrer en STAPS ?

Si l'on s'oriente vers la qualification de disciplines « majeures » ou « mineures » au choix de l'élève pour le Bac, l'EPS doit pouvoir être choisie comme « majeure ». Sinon, ça veut dire que l'EPS serait exclue des « majeures » : nous verrons combien de disciplines le seront !

### **L'EPS au BAC**

Le travail engagé sur le baccalauréat, si la volonté dépasse les simples velléités de faire des économies et/ou de recréer des hiérarchisations disciplinaires, est peut-être le moment opportun pour reposer l'ensemble de ces questions. La certification en EPS est le fruit d'une longue histoire et plusieurs modalités ont été, au cours du temps, expérimentées. Le CCF en co-évaluation est la sédimentation de tout ce processus et répond à des nécessités de l'enseignement de l'EPS. Que l'EPS soit reconnue dans les diplômes nationaux est une valeur symbolique forte qui est malheureusement attaquée si l'on en juge par le traitement fait à la discipline à l'occasion du DNB. Si le CCF est, pour nous, la meilleure modalité, il n'en reste pas moins qu'il est à améliorer sérieusement. Les référentiels sont largement à repenser en convoquant l'expertise des enseignants pour sortir de modalités évaluatives qui sont parfois



des non-sens aux yeux des enseignants, des élèves et des parents, et même des chercheurs en didactique.

Revaloriser l'EPS, particulièrement au lycée devient un enjeu majeur si l'on souhaite apporter des réponses au désengagement de la jeunesse, aux problématiques éducatives, aux problématiques de santé. Le gouvernement et notre ministère ne cessent de communiquer notamment suite à l'obtention par Paris des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024... Pourtant, les signaux qu'ils renvoient sur notre champ spécifique sont très loin d'être positifs : non remise en chantier des programmes de collège, non prise en compte des savoirs spécifiques dans le DNB, baisse des recrutements d'enseignants d'EPS... Il faut en finir avec les discours et le désengagement de l'Etat et s'orienter vers une transformation salutaire de l'EPS dans le système éducatif.